

# Le drame du Heysel a au moins agi sur les consciences

Quarante ans après ces faits dramatiques, de nombreuses mesures ont été prises pour renforcer l'aspect sécuritaire dans et autour des stades. Mais tout n'est pas parfait, loin de là. Ni imputable uniquement aux clubs, à la police ou au ministère de l'Intérieur.

VINCENT JOSÉPHY

C'était un mercredi printanier qui s'annonçait festif, mais qui tourna au cauchemar. Une sorte de « 11-Septembre footballistique » à la sauce belge. Quarante ans après les faits, le drame du Heysel reste inoubliable pour ceux qui l'ont vécu. Dans ce stade passoire, rempli à en vomir par 59.000 spectateurs surexcités, l'impensable s'est donc produit. 39 personnes laissèrent la vie au cœur de ce bloc Z normalement dévolu aux supporters neutres. Echaudés ce jour-là par l'alcool et la proximité anormale de leurs « rivaux » italiens, des hooligans de Liverpool, dont certains étaient entrés illéga-

**Trente-neuf personnes laissèrent la vie au cœur de ce bloc Z normalement dévolu aux supporters neutres.** © IMAGO.

lement dans le stade, jetèrent des projectiles trouvés sur place (barres de fer, pierres...) et détruisirent la séparation grotesque qui existait entre le bloc Z et ses voisins, les blocs Y et Z. Une séparation que tentaient de protéger vaillamment... six policiers, forcément impuissants. L'affrontement créa des mouvements de foule incontrôlables, meurtriers.

A l'extérieur du stade, les forces de police manquèrent à la fois de moyens, de coordination et d'organisation, leurs talkies-walkies ayant notamment une durée de batterie nettement insuffisante ! Ces images d'horreur commentées en eurovision par des journalistes devenus « reporters de guerre » ont fort logiquement suscité du dégoût, de l'incompréhension et de la colère. Quarante ans plus tard, quels enseignements ont été tirés de ce drame ? Ils sont nombreux, mais pas forcément suffisants.

## Les enseignements tirés du drame

Dans un premier temps, les hooligans anglais furent privés de déplacements européens, avant d'être autorisés à condition d'être mieux encadrés. Les infrastructures furent modernisées, générant des conditions d'accueil plus

confortables et sécuritaires. Conjointement, les instances européennes édictèrent des normes européennes spécifiques pour catégoriser les stades. C'est ainsi par exemple que l'Union ne peut jouer en Europe dans son enceinte ou que le stade Roi Baudouin, (mal) modernisé en vue de l'Euro 2000, bénéficie de dérogations pour pouvoir accueillir les Diablos. Et puis il y a toute une série de mesures, actées, en chantier ou souhaitées, que détaille Lorin Parys, le CEO de la Pro League (lire ci-dessous), afin de mieux encadrer, identifier mais aussi sanctionner plus lourdement et plus rapidement les fauteurs de troubles. Depuis deux ans, avec une application plus stricte de la Loi foot née à la suite de ce drame ainsi qu'une meilleure coordination des polices locale et fédérale, le nombre d'interdictions de stade a grimpé en flèche : 660 personnes ont officiellement cumulé 9.524 mois de privation de matchs, soit un peu moins de 800 ans ! Récemment, à l'occasion de la finale de Coupe de Belgique entre Anderlecht et le FC Bruges, de nouveaux débordements ont été constatés au stade ou en ville, preuve que le sujet reste brûlant.

« Quarante ans après les faits, pareil

drame ne s'est plus produit dans notre pays, mais les événements du 4 mai ont agi comme un *wake-up call* bien nécessaire quant aux mesures à prendre et à renforcer pour garantir la sécurité de tous », précise le ministre de l'Intérieur, Bernard Quintin. « Le foot doit rester une fête mais on attend que cela se passe de manière ordonnée. On est prêt à prendre nos responsabilités comme tous les acteurs liés au football (Ligue pro, clubs, associations de supporters, polices locale et fédérale...) : notre objectif est d'assurer l'ordre et la sécurité publique, mais on ne veut pas entrer dans un système hyper sécuritaire où on ne pourrait plus bouger. Après, ce qui s'est passé en ville en marge de cette finale n'a rien à voir avec le football, mais ressort du droit pénal. Ces actes, certainement s'ils sont teintés de facteurs aggravants comme le racisme, l'homophobie ou l'antisémitisme, amènent à un type de peines particulières, qui doivent être plus lourdes. » Au prix d'une grosse prise de conscience collective, l'organisation d'événements de masse liés au foot a évolué : elle est devenue plus complexe, plus cadencée, nécessitant de gros moyens humains, structurels et financiers. Le prix de la tranquillité, en quelque sorte.



## Rappel des faits

En ce 29 mai 1985, Bruxelles accueille la finale de Coupe des clubs champions entre Liverpool et la Juventus.

Le vétuste stade du Heysel sera le théâtre d'affrontements violents entre des supporters des deux camps. Alors que le hooliganisme atteint son paroxysme, de nombreux supporters italiens, qui ont pris place dans le bloc Z, sont chargés par des hooligans anglais déchaînés et pour la plupart ivres. Acculés, écrasés contre les grilles alors que les services de sécurité sont débordés et non coordonnés, de nombreux fans seront asphyxiés, piétinés. 39 personnes – 32 Italiens, quatre Belges, deux Français et un Nord-Irlandais – y laisseront la vie dans un chaos total. Pour éviter que les choses s'enveniment encore, les instances suprêmes du football européen décideront de maintenir la rencontre, permettant à la Juventus de s'offrir un sacre nauséabond via un penalty transformé par Michel Platini. A la suite de ce drame, puis de celui de Hillsborough, qui fera 97 morts quatre ans plus tard, de nombreuses mesures sécuritaires seront prises un peu partout en Europe. V.J.

## Lorin Parys « La Ligue et les clubs investissent plus de 10 millions par an pour la sécurité »

ENTRETIEN

V.J.

**Lorin Parys, en tant que CEO de la Pro League, estimez-vous que le drame du Heysel est encore présent dans les esprits ?**

Indéniablement ! Ce drame, qui s'est déroulé dans notre capitale, en direct à la télévision de surcroît, a eu un impact considérable sur la population. Beaucoup de mesures qu'on connaît aujourd'hui découlent de ce drame. Il faut se souvenir qu'à la fin des années 1980, il y a aussi eu la tragédie de Hillsborough qui a été le triste sommet d'un climat général de mal-être social, de recrudescence d'un hooliganisme décomplexé. Ces deux événements ont accentué la nécessaire réforme des infrastructures ainsi que les modèles d'organisation qui atteignaient clairement leurs limites face à de tels événements de masse.

**Concrètement, qu'est-ce qui a changé ?** Parmi les innovations qui sont issues des conclusions du drame, il y a en premier

lieu la mise en vigueur de la Loi football. Il s'agit d'une loi sur le maintien de l'ordre lors des événements sportifs. Il y a aussi la création de la cellule foot et le déploiement des stewards. On a vu naître l'obligation des plans d'urgence, les évaluations des risques, les exercices d'évacuation pour les événements de masse. En 1985, on avait pointé du doigt l'état de délabrement incroyable du stade, mais aussi le manque d'unité de commandement au sein de la police bruxelloise. Le stade était divisé en deux, avec deux corps de police responsables de chacune de ces deux parties. On avait constaté qu'une unité de commandement aurait déjà permis une gestion plus efficace des problèmes.

**Récemment, la Pro League a évoqué avec le ministre de l'Intérieur la possibilité de faire évoluer la Loi football. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Il y a des choses qui ont déjà été mises en place, d'autres qui sont en voie de l'être et enfin une troisième catégorie de mesures que nous voudrions mettre en pratique, mais qui ne sont pas possibles d'un point

de vue légal. Dans la première catégorie, on a installé depuis deux ans et demi un système de billetterie uniforme, unique en Europe. On a également mis en place un lien en temps réel avec les trois bases de données concernant les interdits de stade ainsi qu'une procédure civile unifiée qui, sur cinq jours ouvrables, puis cinq jours pour l'appel, imposerait des interdictions de stade sévères pouvant aller jusqu'à 25 ans. Parallèlement, on est en train de développer avec la société It sme un système grâce auquel le spectateur s'identifiera au moment de montrer son ticket à l'entrée du stade. Cela n'existe nulle part ailleurs et on veut pouvoir procéder à des essais à la fin de la saison prochaine.

**Qu'en est-il des points que vous voudriez encore améliorer ?**

On aimerait mettre sur pied des interdictions de stades européennes, à tout le moins en ce qui concerne le Benelux et éviter ainsi le « tourisme des hooligans ». Ces gens-là, comme tous les fauteurs de troubles, on n'en veut pas dans nos stades ! De plus, il n'y a pas encore

d'obligation de notification en cas d'interdiction de stade, on aimerait installer cela de manière électronique ou digitale. De même, il n'y a pas encore d'initiative à la question des fouilles, ni d'application de la loi en cas de port des masques à l'intérieur des stades. On aimerait, dans ce cadre, pouvoir collaborer avec une société de sécurité privée pour identifier des personnes sur la base des images capturées par des caméras. Aujourd'hui, il est permis de le faire pendant le match, mais pas après celui-ci.

**On entend bien la volonté de la Pro League de combattre la violence, mais le problème de moyens à mettre en œuvre ne constitue-t-il pas un frein ?**

Ce sont les clubs qui feront les investissements en la matière. On n'est pas demandeurs que le gouvernement prenne en charge ces surcoûts éventuels. Les clubs et la Ligue investissent plus de 10 millions d'euros par an en termes de sécurité. La préoccupation majeure, c'est davantage de nous octroyer les moyens juridiques pour mettre ces mesures en place.